

Annexe 4

Bilan régional des ACT Hébergements¹ 2024 : Centre-Val de Loire

(Mis à jour le 22/09/2025)



SOMMAIRE

1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT	p2
2/ Equipe salariale	p3
3/ Les candidatures	p3
4/ Profil social des résidents	p6
5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès	p8
6/ Pathologies des résidents	p10

(En raison du faible nombre de résidents sortants, il est très difficile de comparer les données à l'entrée et à la sortie.)

¹ Les ACT Hors les murs ne font pas partie de ce bilan (et sont traités dans le Bilan national ACT Hors les murs)

Centre-Val de Loire

1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT

Représentativité de l'enquête : 100% des places ACT.

6 structures sur 6 (100%) ont retourné l'enquête :

18 – Cher : CITÉS CARITAS (Bourges)

28 – Eure-et-Loir : ADDICTIONS France (Chartres)

36 – Indre : SOLIDARITÉ ACCUEIL (Châteauroux)

37 – Indre-et-Loire : CORDIA (Tours)

41 – Loir-et-Cher : ADDICTIONS France (Blois)

45 – Loiret : APLÉAT-ACEP (2 sites : Orléans et Montargis)

Nombre de structures	6
Nombre de places autorisées / installées	134 / 134
Nombre moyen de places par structure	22,3
Nombre de candidatures	217
Nombre de résidents présents dans l'année	173
Nombre d'admissions	54
Nombre de sorties	60

Tableau 1 : Amplitude de l'analyse des rapports d'activité standardisés

% de places en individuel	55%
% de places en semi-collectif	34%
% de places en collectif	10%

Tableau 2 : Répartition des catégories de places d'ACT

% de structures ayant effectivement continué à accompagner au moins un résident après sa sortie dans l'année	67%
% de résidents sortis du dispositif ACT dans l'année ayant été suivis après sa sortie	27%

Tableau 3 : Activité de suivi des résidents sortis du dispositif ACT dans l'année

1 à 3 mois	50%
3 à 6 mois	37%
6 mois à 1 an	13%

Tableau 4 : Répartition des durées de suivi des résidents après leur sortie

2/ Equipe salariale

Moyenne des ETP/place	0,404
-----------------------	-------

Tableau 5 : Équivalent temps plein (ETP)

Turn-over du personnel : 30%

Direction	12%
Services administratifs et techniques	18%
Equipe de soin	26%
Equipe socio-éducative	43%
Animation et autre	2%

Tableau 6 : Équipe salariale - répartition moyenne des ETP

Pourcentage de structures ayant un médecin coordinateur dans l'équipe	100%
Pourcentage de structures ayant un infirmier dans l'équipe	100%
Pourcentage de structures ayant un psychologue dans l'équipe	100%
Pourcentage de structures ayant un assistant de service social dans l'équipe	33%
Pourcentage de structures ayant un éducateur spécialisé dans l'équipe	83%
Pourcentage de structures ayant un conseiller en économie sociale et familiale dans l'équipe	67%

Tableau 7 : Équipe salariale²

3/ Les candidatures

Candidatures reçues	217
Nombre moyen de candidatures par structure	36,2
Admissions	54
% de candidatures ayant entraîné une admission en ACT	25%
Candidatures refusées	163
% de candidatures refusées	75%

Tableau 8 : Données globales sur les candidatures et les admissions

² Personnel employé par l'ACT, en vacation ou mis à disposition par une autre structure

Absence de places disponibles	34%
-------------------------------	-----

Tableau 9 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT en raison d'une capacité d'accueil atteinte

Nécessite une prise en charge hospitalière	4%
Manque d'autonomie et/ou relève d'un autre dispositif	8%
En raison de conduites addictives	1%
En raison de comorbidités psychiatriques	3%
Hors critères médicaux	24%
Possède déjà un logement autonome	-
Une coordination médicale est déjà en place	-
Uniquement un besoin urgent d'un logement	2%
Total	42%

Tableau 10 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car le dispositif n'est pas adapté aux besoins de la personne

Les modalités d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne (mobilité réduite, présence d'accompagnant ...)	-
Dossier incomplet	-
Refus de la personne, la personne n'a pas donné suite...	16%
Total	16%

Tableau 11 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car les conditions d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne

Ne parle pas suffisamment le français	-
Sans perspective de sortie du dispositif	4%
Originaire d'une autre région ou d'un autre département ³	2%
Hors critères sociaux	-
Autre : hors critère établissement	-
Autre : sans ressource ou en situation irrégulière ⁴	-
Autre : hors critère d'âge ⁵	-
Autre : décès	1%
Autre / non renseigné	-
Total	7%

Tableau 12 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT pour d' « autres motifs de refus »

³ Pour rappel, le dispositif est national

⁴ Pour rappel, l'accueil en ACT est inconditionnel

⁵ Pour rappel, il n'y a pas de critère d'âge pour entrer en ACT : personnes majeures ou mineures (alors accompagnées d'au moins un des titulaires de l'autorité parentale)

Services sociaux hospitaliers et autres établissements sanitaires publics ou privés	28%
Etablissement ou service médico-social du secteur de l'addictologie	6%
Etablissement ou service médico-social du secteur des personnes en situation de handicap	-
Lit d'accueil médicalisé (LAM)	3%
Lit halte soin santé (LHSS), LHSS mobiles, LHSS de jour	6%
ACT hors les murs d'un autre ou du même gestionnaire	-
ACT d'un autre gestionnaire	-
Etablissement social d'hébergement du dispositif accueil, hébergement, insertion (AHI)	8%
Etablissement social d'hébergement relevant du dispositif national d'accueil (DNA)	17%
Services sociaux municipaux/départementaux	8%
Services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP) ou unités sanitaires en milieu pénitentiaire (USMP)	8%
Association d'aide aux malades	-
Autre établissement au service de l'association ou du service	-
Initiative de la personne ou des proches	3%
Initiative du médecin traitant	-
Professionnels du 1er recours	-
Equipe mobile santé précarité et maraude	6%
115/ Veille sociale/ Service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO)	3%
Services spécialisés : prostitution, ...	5%
Autres	-

Tableau 13 : Répartition de l'origine des dossiers de candidatures pour les candidats admis en ACT dans l'année

4/ Profil social des résidents

	Résidents présents	Candidatures	Candidatures avec accompagnants
Hommes	56%	57%	8%
Femmes	38%	35%	60%
Transgenres/intersexes	-	%	%
Mineurs	6%	8%	32%

Tableau 14 : Répartition Hommes/Femmes/Mineurs/Transgenres/Intersexes en ACT

< 18 ans	7%	
18-45 ans	48%	
46-60 ans	37%	> 45 ans : 46%
> 60 ans	9%	

Tableau 15 : Age des résidents

Célibataire	80%
En couple	20%

Tableau 16 : Répartition des situations familiales des résidents

% de candidatures avec accompagnants	18%
Nombre total d'accompagnants	83
% d'accompagnants mineurs	59%
% de résidents avec un ou des accompagnants	24%

Tableau 17 : Accompagnants accueillis en ACT

% de résidents sous-main de justice	8%
-------------------------------------	----

Tableau 18 : Résidents présents en ACT sous-main de justice

Aménagement de peine	62%
Suspension de peine pour raison médicale	8%
Sortie de prison (libération)	31%

Tableau 19 : Situation des résidents présents en ACT sous-main de justice

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Bénéficient d'une protection maladie de base	92%	98%
Ne bénéficient pas d'une protection maladie de base	8%	2%

Tableau 20 : Couverture sociale principale des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Bénéficiaire d'une protection complémentaire	76%	87%
Ne bénéficie pas d'une protection complémentaire	24%	13%

Tableau 21 : Protection complémentaire des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Bénéficiaire de la reconnaissance ALD	51%	63%

Tableau 22 : Proportion de résidents ayant une reconnaissance ALD

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
En emploi (temps plein ou partiel) ⁶	4%	13%
Scolarisé ou en formation	9%	8%
Demandeur d'emploi	5%	8%
Retraite ou préretraite	4%	12%
En invalidité ou inaptitude au travail reconnue par la MDPH	9%	21%
Sans activité professionnelle, ni scolarisation, ni formation	70%	38%

Tableau 23 : Répartition des résidents présents en ACT en fonction de leur situation professionnelle

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Nombre de personnes ayant des revenus d'activité (salaire et primes) ou de remplacement	14%	13%
Nombre de personnes bénéficiant d'allocations ou assimilés	38%	58%
Autre : ressources financières provenant d'un tiers	-	-
Autre : formation rémunérée	-	-
Sans revenu	48%	28%

Tableau 24 : Revenu des résidents présents en ACT

⁶ Y compris les résidents en arrêt maladie

5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès

Hébergement durable	1%	Originaire du département	93%
Hébergement provisoire	77%	Originaire d'un autre département de la région	2%
Sans hébergement	22%	Originaire d'une autre région	3%
		Sans domiciliation	2%

Tableau 25 : Situation d'hébergement des résidents présents avant leur entrée en ACT

Solutions d'hébergement durables (51%)	Logement autonome avec bail direct	31%
	Logement autonome avec bail glissant ou un logement accompagné	5%
	Retour à domicile / famille d'accueil	-
	Hébergement pérenne chez des proches	10%
	Etablissement médico-social pour personne en situation de handicap	3%
	Etablissement médico-social pour personnes âgées	-
	Logement étudiant ou d'un centre de formation	2%
Solutions d'hébergement provisoires (34%)	Etablissement social du dispositif AHI (CHRS, CHU)	10%
	Etablissement social du dispositif national d'accueil (DNA)	-
	LAM	-
	LHSS	-
	Autre ACT	-
	Etablissement médico-social spécialisé en addictologie	-
	Etablissement de santé (hôpital, SSR...)	2%
	Hôpital psychiatrique	2%-
	Famille d'accueil thérapeutique	-
	Hébergement provisoire ou précaire (chez des proches, en hôtel...)	20%
Autres (15%)	Emprisonnés dans un établissement pénitentiaire	5%
	Retour dans leur pays d'origine (volontairement ou non) ou départ à l'étranger	5%
	Sans solution	5%
	Non renseigné	-

Tableau 26 : Situations d'hébergement des résidents sortis du dispositif ACT (hors décès)

Rupture de contrat à l'initiative du résident	5%
Exclusion	12%

Tableau 27 : Proportion de résidents avec une rupture d'accompagnement

% de résidents présents décédés dans l'année en ACT	1%
% de décès parmi les sorties du dispositif ACT	2%

Tableau 28 : Proportion de décès en ACT

< 6 mois	23%
6-12 mois	25%
12-18 mois	8%
18-24 mois	15%
> 2 ans	28%

Tableau 29 : Répartition des durées de séjour en ACT des résidents sortants

Durée ⁷ moyenne d'hébergement pour les résidents sortis dans l'année	17,8 mois
Taux d'occupation	89%

Tableau 30 : Durée moyenne de séjour pour les résidents sortis du dispositif ACT et taux d'occupation

⁷ Si la durée d'hébergement est temporaire en ACT, il n'y a pas de durée limite indiquée dans le décret

6/ Pathologies des résidents

	Candidats	Résidents présents
Diabète de type 1 et diabète de type 2 de l'adulte ou de l'enfant	13%	14%
Tumeur maligne (cancer), affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique (exemple : lymphome)	11%	13%
Déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé, infection par le VIH	11%	13%
Insuffisance cardiaque grave, troubles du rythme graves, cardiopathies valvulaires graves, cardiopathies congénitales graves	7%	9%
Néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique primitif (insuffisance rénale)	5%	7%
Formes graves des affections neurologiques et musculaires (dont myopathie), épilepsie grave	7%	6%
Insuffisance respiratoire chronique grave (exemple : asthme grave)	5%	5%
Hémophilies et affections constitutionnelles de l'hémostase grave	3%	5%
Affections psychiatriques de longue durée (exemples : dépression récurrente, troubles bipolaires)	6%	4%
Hépatites B ou C	1%	4%
Tuberculose active, lèpre	4%	2%
Hémoglobinopathies, hémolyses, chroniques constitutionnelles et acquises sévères	2%	2%
Cirrhoses	2%	2%
Accident vasculaire cérébral invalidant	1%	2%
Handicap	4%	1%
Autres	18%	11%

Tableau 31 : Répartition des pathologies principales ayant entraîné une demande d'admission en ACT

% de candidats ayant une ou plusieurs comorbidités	52%
% de résidents présents ayant une ou plusieurs comorbidités	56%

Tableau 32 : Proportion des comorbidités (hors addiction et handicap)

	% de résidents souffrant de la pathologie comme pathologie principale	% de résidents souffrant de la pathologie comme comorbidité	% de résidents concernés par la pathologie en ACT
Diabète de type 1 et diabète de type 2 de l'adulte ou de l'enfant	14%	9%	23%
Affections psychiatriques de longue durée (exemples : dépression récurrente, troubles bipolaires)	4%	18%	22% ⁸
Insuffisance cardiaque grave, troubles du rythme graves, cardiopathies valvulaires graves, cardiopathies congénitales graves	9%	7%	16%
Tumeur maligne (cancer), affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique (exemple : lymphome)	13%	1%	14%
Déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé, infection par le VIH	13%	1%	14%
Néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique primitif (insuffisance rénale)	7%	2%	9%
Insuffisance respiratoire chronique grave (exemple : asthme grave)	5%	4%	9%
Formes graves des affections neurologiques et musculaires (dont myopathie), épilepsie grave	6%	1%	7%

Tableau 33 : Prévalence des pathologies en ACT

Nombre de résidents avec un handicap reconnu par la MDPH	47%
--	-----

Tableau 34 : Prévalence des situations de handicap en ACT

⁸ 30% en tenant compte des autres problématiques de santé mentale

% de candidats présentant une conduite addictive (hors tabac, jeux...)	36%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif d'alcool	16%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de tabac	29%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de substances psychoactives	14%
% de résidents ayant un traitement de substitution aux opiacés	6%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de médicaments	6%
% de résidents ayant une addiction non liée à un produit : jeux, internet, téléphone...	-

Tableau 35 : Prévalence des addictions en ACT⁹

% de résidents nouvellement concernées dans l'année (hors changement de prestataires) par :	
Hospitalisation à domicile, soin palliatif à domicile...	2%
Infirmiers à domicile, SSIAD, infirmiers libéraux, ...	27%
Appareillage médicalisé (oxygène à domicile, lits médicalisés, ...)	16%
Pharmacien, pharmacien à domicile	50%
Kinésithérapeute	12%
Diététicien	32%
Ophthalmologue, opticien	19%
Pédicure, podologue	8%
Dentiste, orthodontiste	19%
Ergothérapeute	1%
Psychologue	7%
Médecin traitant	23%
Médecin généraliste (non médecin traitant)	28%
Psychiatre	10%
Autres médecins spécialistes (chirurgie)	9%
Autres médecins spécialistes (soins)	49%
CAARUD, service d'addictologie...	7%

Tableau 36 : Interventions extérieures de professionnels du soin

⁹ Le rapport d'activité standardisé précise qu'un même résident peut être atteint de plusieurs addictions

% de résidents nouvellement concernées dans l'année (hors changement de prestataires) par :	
Conseiller en insertion professionnelle	9%
Accès à la formation/alphabétisation	3%
Juriste, avocat	8%
Service pénitentiaire d'insertion et probation	7%
Tutelle, curatelle	6%

Tableau 37 : Interventions extérieures de professionnels hors soins